

2019

**Enfance et Familles d'Adoption
de l'Hérault – EFA34
RAPPORT D'ACTIVITES 2019
Et PROJET 2020**

Préambule

Si, en 2019, l'adoption sur le territoire national voit encore le nombre d'enfants adoptés baisser, la situation globale dans l'Hérault vient en contrepoint avec une augmentation des adoptions notamment grâce à 8 Placements en Vue d'Adoption de pupilles de l'Etat supplémentaires par rapport à 2018 et malgré la baisse des adoptions internationales.

Les bonnes nouvelles ne venant jamais seules, EFA34, durant cet exercice, a vu son nombre d'adhérent augmenter de 45% pour passer à 122 adhérents, notamment dans les postulants. Cet exercice a permis, avec l'engagement de ses 19 bénévoles motivés, membres et membres associés du CA, de conforter les actions menées et également, d'en initier de nouvelles.

En 2019, EFA 34 réaffirme ainsi sa place de premier plan dans le monde de l'adoption de l'Hérault en étant présent au Conseil de Famille des Pupilles de l'Hérault, en contact rapproché avec le Service Adoption de la Direction Enfance Famille du CD34, et actif dans les différents réseaux professionnels de l'adoption et de la parentalité : réseau Ville-Hôpital-Adoption, Réseau Parentalité³⁴ et Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP).

EFA 34 poursuit et renforce son action d'accompagnement des parents et des futurs parents par adoption, ainsi que des adoptés majeurs, en proposant (1) un accompagnement des candidats à l'adoption (Points Rencontres), (2) des groupes de paroles pour les parents, et (3) des ateliers et formations thématiques autour de la parentalité adoptive... ainsi que des conférences en lien avec l'adoption, l'éducation, les problématiques adolescentes.

EFA organise différentes manifestations sociales et festives qui permettent aux membres d'EFA 34 et aux partenaires de se retrouver familialement et lier des relations durables.

Le Conseil d'Administration poursuit son engagement en ayant formée certains de ses administrateurs et compte poursuivre sur le prochain exercice.

REMERCIEMENTS

Toutes ces actions sont possibles grâce :

- aux soutiens financiers de nos différents partenaires : le Conseil Départemental de l'Hérault et l'UDAF de l'Hérault, tout particulièrement son président Claude Rico et son directeur général Marc Pimpeterre, ainsi que nos adhérents (cotisation et dons).
- aux soutiens logistiques :
 - de la Ville de Montpellier, qui, au travers de la Maison pour Tous André Chamson, accueille nos différentes activités régulières,
 - de l'UDAF qui met à disposition la salle où se déroule le Point Rencontre Postulants à Béziers et celle de Montpellier où a eu lieu le goûter des enfants



QUELQUES REPERES...

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION EFA 34

EFA 34 est membre de la fédération nationale EFA

Enfance & Familles d'Adoption (EFA) est une fédération de 92 associations départementales, regroupant près de 6 000 familles adoptives et adoptés majeurs. Les objectifs de l'association sont de préparer et guider les candidats à l'adoption, de soutenir les adoptants dans leur parentalité et les adoptés dans leurs interrogations, de proposer des formations aux professionnels, et de fournir des informations sur l'adoption. EFA ne confie pas d'enfants à l'adoption.

EFA 34 reverse la moitié du montant des cotisations qu'elle perçoit à la fédération.

Le fonctionnement des instances d'EFA 34.

EFA 34 est active grâce au dynamisme de ses 9 administrateurs bénévoles (tous parents par adoption) et ses 10 membres associés du CA (parents par adoption ou candidats à l'adoption).

Suite à l'Assemblée Générale du 27 janvier 2019, le Conseil d'Administration est constitué de 9 personnes.

Le Conseil d'Administration comprend également 10 membres associés.

Le Conseil d'Administration s'est réuni 6 fois en 2019 : Les 9 jan., 15 fev., 11 avr., 13 juin, 10 oct., 10 dec.

Le bureau élu à l'issue de l'AG du 27 janvier 2019, est constitué comme suit :

- deux co-Présidents : Estelle Allais et Nicolas Pauli
- un Trésorier : Nicolas Pauli
- une Secrétaire : Estelle Allais.

L'évolution du nombre d'adhérents d'EFA 34

Le nombre d'adhérents au 31/12/2019 s'établit à 122 (vs 84 en 2019), dont 59 familles postulantes et 63 familles adoptantes. Cette augmentation vient stopper une baisse permanente depuis 2012 et génère 1300€ de budget supplémentaire conduisant à un résultat légèrement excédentaire en 2019.

Le tableau d'évolution est présenté ci-dessous :

	2018	2019	Variation
Adhérents	84	122	45,2%
Postulant	32	59	84,4%
Parents	52	63	21,2%

Les hypothèses sur les facteurs d'augmentation des adhérents peuvent être formulées :

- Meilleur suivi des adhérents (au sein du PR et du Trésorier)
- Engagement plus qualitatif des bénévoles
- Meilleure information au sein de la réunion d'information du CD34

Les formations des membres du CA d'EFA 34

Trois actions de formation ont eu lieu cette année.

Un administrateur (S. Alberto) a suivi la formation « Référent Accompagnement à la Parentalité » organisé par la Fédération à Paris les 23-24 mars

Un administrateur (S. Alberto) a suivi la conférence « Traumatisme et dissociation. Au cours de la petite enfance : quels impacts à l'adolescence et à l'âge adulte ? » organisée par l'AFTD (association Francophone du Trauma et de la Dissociation) à Montpellier le 30 mars

Deux administrateurs (E. Allais et N. Pauli) ont suivi la formation « Président » organisé par la Fédération à Paris les 30 novembre et 01 décembre.

L'ADOPTION EN FRANCE EN 2019

L'adoption internationale

Source : site Internet EFA, statistiques pour l'année 2019 établies par la MAI

En 2019, le nombre de visas délivrés pour l'adoption poursuit sa baisse : 421 contre 615 en 2018, soit une baisse de 38 %.

Le continent asiatique redevient le premier continent d'origine des enfants suivi de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Europe.

En 2019, les 5 premiers pays d'origine sont : – Vietnam : 49 adoptions – Colombie : 43 adoptions – Thaïlande : 37 adoptions – Haïti : 30 adoptions – République du Congo : 28 adoptions

L'âge des enfants reste également stable : 61 % d'entre eux avaient moins de 5 ans.

Enfin, de façon stable par rapport à 2018, les enfants présentant au moins un besoin spécifique sont toujours nombreux et représentent, en dehors des adoptions intrafamiliales, 68 % des adoptions, soit 263 enfants sur 385.

L'adoption nationale

Source : enquête annuelle de la protection de l'enfance, statistiques de 2016

En 2016, 751 enfants ont été confiés à une famille en vue d'adoption, soit 20% des enfants ayant obtenu le statut de pupille au cours de l'année.

La hausse de 5% par rapport à 2015 est imputable à l'augmentation du nombre d'enfants admis sans filiation en 2016 (+ 8%), plus vite confiés à une famille d'adoption (4 mois en moyenne contre 13 mois pour un enfant admis suite à une déclaration judiciaire d'abandon). En 2016, 594 enfants ont été adoptés par une famille agréée du département et 57 hors du département. Par ailleurs, 100 vivent dans des familles d'accueil qui se sont portées candidates à l'adoption de ces enfants.

20% des enfants confiés en vue d'adoption en 2016 avaient des besoins spécifiques : âge élevé, raison de santé (ou handicap), en fratrie.

Le nombre d'agrément

Source : enquête annuelle de la protection de l'enfance, statistiques de 2016

Au cours de l'année 2016, les services des conseils départementaux sur l'ensemble du territoire français ont reçu 4 323 nouvelles demandes d'agrément de la part de couples ou de personnes seules. Le nombre poursuit sa baisse, (4 862 en 2015). Dans le même temps, 3 235 agréments ont été accordés, soit une baisse de 2% par rapport à 2015.

Au 31 décembre 2016, le nombre d'agrément en cours de validité se chiffre à 14 070, en forte diminution (- 13% par rapport à 2015).

En 2016, la « durée d'attente » moyenne entre l'octroi d'un agrément d'adoption et le placement en vue d'adoption d'un enfant est de 3,1 années.

L'ADOPTION DANS L'HERAULT EN 2019

Nombres d'agrément dans l'Hérault

Agrément dans l'Herault	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Nb agrément en cours	175	192	301	321	302	350
Nb demande d'agrément	75	76	68	61	75	96
Nb agrément obtenus	58	42	45	53	56	74
Nb agrément refusé	17	34	23	10	21	22
Taux de réussite	77,33%	55,30%	66,20%	86,89%	74,67%	77,08%
* Commentaires 2017	35 couples hétérosexuels / 4 couples homosexuels (3H/H-1F/F) / 6 célibataires (6F)					
** Commentaires 2018	35 couples hétérosexuels / 2 couples homosexuels (2H/H) / 5 célibataires (1H/4F)					
*** Commentaires 2019	42 couples hétérosexuels / 8 couples homosexuels (7H/H-1F/F) / 8 célibataires (8F)					

Le nombre d'agrément en cours est encore en baisse en 2019 (- 9%).

Le nombre de demandes d'agrément est stable et le taux de réussite est plus meilleur : 77% en 2019, alors qu'il était de 55% en 2019.

Nombre d'adoptions dans l'Hérault

Adoption dans l'Herault	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Nb total adoptions	24	20	21	26	31	26
Nb adoptions internationales	7	11	12	17	20	17
Nb adoptions nationales	17	9	9	9	11	9
« Accouchements ss le secret »	12	8	7	9		
« Autre »	5	1	2	0		
* Commentaires 2017	2 Chili - 4 Haiti -2 Madagascar - 1 Ukraine - 3 Vietnam					
** Commentaires 2018	1 Brésil - 2 Burkina Faso - 1 Hongrie - 4 Polyn. Fr. - 1 Thaïlande - 1 Ukraine - 1 Vietnam 7 couples hétérosexuels - 1 couple homosexuel H/H - 1 par famille d'accueil (4 ans)					
*** Commentaires 2019	1 Bulgarie – 2 Burkina Faso – 1 Colombie – 1 Kazakhstan – 1 Thaïlande – 1 Ukraine					

Au bilan, 24 familles de l'Hérault ont accueilli un enfant cette année ; ce qui peut paraître pour une hausse semble être très conjoncturel :

- La baisse de l'adoption internationale est confirmée avec seulement 7 enfants cette année.
- La forte hausse à 17 de Placement en Vue d'Adoption (PVA) est importante mais semble être tout à fait exceptionnelle selon le Service Adoption de l'ASE. Avec l'augmentation de la prise en charge d'enfants un peu plus grands, doit-on y voir une retombée des lois visant à améliorer la prise en charge des enfants placés un peu plus grands ?

LES ACTIVITES D'EFA 34

Encore en 2019, EFA 34 reste un partenaire fiable des institutions en charge de l'enfance et de l'adoption :

- La représentation au Conseil de Famille des Pupilles de l'Etat (CDFPE)
- La participation aux réunions d'information mensuelle du Conseil Départemental de l'Hérault (CD34)
- La participation aux rencontres du Réseau Ville Hôpital Adoption organisé par la COCA de Montpellier
- La participation aux réseaux locaux de parentalité

L'activité principale d'EFA 34 est **l'accompagnement à et vers la parentalité adoptive**.

Plusieurs activités régulières d'accompagnement à l'adoption et à la parentalité sont proposées :

- Les Points Rencontre Postulants
- Les Groupes de Parole Parents (**dont les problématiques concernent principalement les adolescents**)
- Les Ateliers à thèmes autour de la Parentalité Adoptive, qui concernent postulants et nouveaux parents
- Des témoignages et conférences

EFA 34 joue également un rôle d'information et de relais pour les dispositifs ERF (Enfant en Recherche de Famille).

Des évènements sociaux et festifs pour favoriser les rencontres entre adhérents ont également été organisés en 2019 :

- Les places pour le Jumping International de Montpellier en mars
- La journée des enfants aux « P'tits Bouts » au Grau du Roy en mai
- Le pique-nique familial en septembre
- Le bowling en novembre

I. LA PRESENCE INSTITUTIONNELLE

EFA 34 est membre de l'UDAF, l'Union Départementale des Associations Familiales de l'Hérault qui soutient l'action d'EFA :

- aide logistique (mise à disposition de salles sur Montpellier et sur Béziers)
- aide financière avec une subvention proportionnelle au nombre d'adhérents (353€ en 2019)
- visibilité : présence d'EFA à l'Antigone des Associations de Montpellier

Au titre de la représentation de l'UDAF, un membre de EFA34 est administrateur au Conseil d'Administration de la CAF, Commission Sociale.

L'action au Conseil de Famille des Pupilles de l'Etat (CdFPE)

EFA 34 est membre de droit du Conseil de Famille des Pupilles de l'Etat au titre de la représentation des familles adoptives. EFA34 assure sa représentation par un titulaire et un suppléant.

Le conseil de famille présidé par le Préfet représenté par un inspecteur de la DDCS, le tuteur, est composé de 8 membres : un représentant de l'UDAF34, un représentant de l'Association Départementale d'Entraide des Pupilles et Anciens Pupilles de l'Etat dans l'Hérault (ADEPAPE34), un représentant de l'association départementale des assistants maternels et familiaux de l'Hérault, un représentant de l'association EFA34, de 2 élus du Conseil départemental et de deux personnes qualifiées, un juge et un médecin-psychiatre.

La mission du conseil de famille des pupilles de l'état est d'exercer en commun avec le tuteur les responsabilités liées à l'autorité parentale et également de construire un projet de vie pour les enfants, dont celui de leur donner une famille (placement en vue d'adoption) lorsque l'adoptabilité est prononcée.

En 2019, le Conseil de Famille s'est réuni à 11 reprises, 10 séances se sont déroulées sur Montpellier et 1 sur Béziers : 15 janvier, 19 février, 19 mars, 16 avril, 14 mai, 18 juin à Béziers, 8 juillet, 10 septembre, 8 octobre, 19 novembre et 10 décembre.

LES DOSSIERS OUVERTS EN 2019 :

17 enfants ont été placés en vue d'adoption en 2019, soit un chiffre nettement plus élevé qu'en 2018 (9 placements en vue d'adoption avaient été réalisés en 2018), parmi lesquels :

- 12 bébés nés sous le secret (art. 224.4.1)
- 5 enfants plus grands (4 ans, 6 ans, 5 ans, 7 ans, 1 an) devenus pupilles suite à des jugements de délaissement parental (art. 381.1, art. 381.2 et art. 224.4.6)

Sur les 17 PVA, 1 seul enfant âgé de 7 ans a été adopté par l'assistante familiale à qui il était confié.

Le conseil de famille alerte sur la situation d'enfants grands (7 à 10 ans) adoptables et en attente de parents dans l'Hérault. La contribution de EFA34 a été de mettre en contact le service adoption du CD34 avec l'antenne Enfance en Recherche de Famille (ERF/EFA) de l'Hérault.

Le conseil de famille a étudié aussi la situation de 11 pupilles (suivi de scolarité, rencontre avec les plus grands et avec leurs assistantes familiales...).

Il subsiste des pupilles sans projet d'adoption placés chez une assistante familiale, avec pour 2 d'entre eux un parrainage et des pupilles pour lesquels l'adoption est toujours à l'étude.

Fin 2019, 28 enfants relèvent du statut de pupille de l'Etat.

La contribution au Réseau Ville Hôpital Adoption

EFA34 contribue au Réseau initié par la COCA (Consultation d'Orientation et de Conseil en Adoption dirigée par la Dr LALANDE), avec les professionnels de l'adoption de l'Hérault :

- responsables du service Aide Sociale à l'Enfance du CD 34
- professionnels de l'enfance et de l'adoption du CD34 (éducateurs, psychologues, assistantes sociales, puéricultrices, foyer de l'enfance...)
- pédiatres et psychologues du CHU, de PMI, ou en cabinet libéral
- responsables d'OAA (Organismes Autorisés pour l'Adoption)

Ce réseau s'est réuni à 6 reprises en 2019.

Deux membres du CA dont la Référente Accompagnement à la Parentalité d'EFA 34, Sylvie Alberto (membre du CA), et Janice Peyré (présidente d'honneur d'EFA34, spécialiste de l'adoption), participent à ces réunions.

Ces réunions permettent des échanges d'informations actualisées sur l'adoption, des échanges de pratiques des différents acteurs, des débats et mise en commun d'expériences pour une meilleure connaissance de la réalité de l'adoption dans le département.

L'intégration dans le réseau parentalité 34

EFA 34 est partenaire du réseau Parentalité 34 et du REAAP (Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents)

A ce titre, la Référente Accompagnement à la Parentalité d'EFA 34 participe aux rencontres de ces deux réseaux, où des partages d'expériences et des journées à thème sont proposés.

Cette présence a permis de faire connaître EFA34 auprès de la Maison des adolescents, d'Allô Parents, de l'EPE.

L'action lors de la réunion d'information mensuelle du Conseil Départemental 34

Le CD34 a organisé 10 réunions d'information mensuelles sur 2019 et y invite systématiquement EFA34 ; elles se déroulent les mardis, 1 fois par mois environ, de 14h à 17h ; EFA34 a été présent sur 9 d'entre elles en les personnes de Nicolas Pauli ou Annick Vallot (3x), tous deux membres du CA. Pour mémoire, en 2018, 7 présences avaient été assurées.

Ces réunions d'information sont imposées par la loi et ont pour but d'informer les personnes désirant se tourner vers l'adoption avant de postuler pour un agrément. C'est lors de cette réunion que les postulants peuvent retirer leur dossier de candidature. Y sont présent de 15 à 25 personnes selon les réunions (20 en moyenne).

2019	22/01	26/02	26/03	30/04	28/05	25/06	/07	08	/09	29/10	/11	17/12
CD34	EM	EM	EM	EM	EM	EM				EM	EM	EM
EFA	NP	NP+EA	NP+AV	AV	AV	NP				NP	NP	NP
Nb présent	16	24	19	11		13				22	22	19

Cette réunion est animée par Eric Morchais, directeur du Service Adoption de la Direction Enfance et Famille.

La séance est animée sur la base d'un diaporama pour accompagner les propos. Trois thèmes principaux sont abordés :

- L'agrément
- L'adoption d'un enfant en France
- L'adoption d'un enfant à l'étranger

Dans la continuité du mode d'intervention des années passées, le CD34 invite EFA34 à intervenir de façon libre durant l'exposé. Le souffle, mis en place par EFA34 depuis plusieurs années, a été amélioré et densifié notamment en ce qui concerne les statistiques. Il permet d'apporter les informations complémentaires dans le propos de l'institution. Au-delà de quelques mots en réponses aux questions des participants, nous intervenons principalement :

- à la fin de la partie « agrément » pour présenter la particularité de la parentalité adoptive,
- lors de la partie « adoption internationale » en rappelant notamment les singularités de parcours d'adoption et les dernières statistiques
- et en conclusion sur la présentation de la fédération EFA, EFA34 et ses actions en insistant sur les points rencontre de Montpellier et Béziers et les ateliers à la parentalité.

Dans le discours nécessairement protocolaire et réservé d'E. Morchais, ces interventions apportent de l'humain, une vision pragmatique et réaliste des choses et une certaine expertise de terrain. A ce titre, le CD34 invite systématiquement les participants à se rapprocher des associations, à commencer par EFA34 en la présentant comme l'association de parents adoptifs incontournable dans l'Hérault.

Notre présence mensuelle, soutenue et encouragées par le CD34, met en valeur nos actions aussi bien auprès des futurs postulants que de l'administration du CD34.

II. LES ACTIVITES REGULIERES D'ACCOMPAGNEMENT A L'ADOPTION ET A LA PARENTALITE

Les Points Rencontre Postulants

L'association propose une fois par mois une réunion pour les candidats à l'adoption, le **Point Rencontre Postulant**.

C'est un lieu d'échanges et d'écoute, gratuit et ouvert à toute personne qui se dirige vers la parentalité adoptive.

EFA 34 en propose en deux lieux :

- A Montpellier, à la Maison Pour Tous A. Chamson, tous les premiers jeudis du mois.
- A Béziers, au siège de l'UDAF, au rythme d'un tous les 2 mois, le vendredi soir.

Ces Points Rencontre sont animés par des bénévoles eux-mêmes parents adoptifs, qui partagent avec les postulants leur expérience, et les aident à faire leur propre chemin vers l'adoption.

Les 10 réunions à Montpellier ont eu lieu les : 10 janvier, 7 février, 14 mars, 4 avril, 9 mai, 6 juin, 4 juillet, 03 octobre, 07 novembre, 05 décembre. Elles sont animées par 4 à 5 bénévoles, membres ou membre associé du CA

Les 6 réunions à Béziers ont eu lieu : en jan, mars, mai, juillet, et les 27 septembre, 15 novembre. Elles sont animées par 2 bénévoles, membres ou membre associé du CA.

Lorsque le groupe est suffisamment important, nous proposons de travailler en 2 sous-groupes, l'un pour les postulants en cours d'agrément et l'autre pour ceux ayant déjà l'agrément.

Dans le premier groupe des pré-agrément : aider chacun à cheminer dans sa réflexion vers la parentalité adoptive, mûrir son projet d'enfant, trouver les réponses aux questions posées concernant la procédure d'agrément, dans les échanges avec les animateurs et les autres postulants qui sont aussi aux mêmes étapes du parcours.

Dans le second des post-agrément : parler des démarches de chacun, échanger des informations pratiques pour les dossiers à monter, partager son expérience, ses difficultés, ses doutes, ses attentes, sachant que tout peut être dit et sera accueilli sans jugement et dans la bienveillance mutuelle, pas de sujet tabou dans la mesure où tout ce qui est amené dans le groupe est source de réflexion pour tous.

Le nombre de participants sur le Points Rencontre de Béziers devient plus important et nous avons fait en 2019 une réunion tous les 2 mois.

Les Groupes de Parole Parents

EFA 34 propose aux parents, des temps d'échanges organisés en Groupes de Parole Parent tous les 2 mois dans le cadre de **l'aide à la parentalité**.

Les parents peuvent se sentir parfois démunis ou en difficultés. Ils ne savent pas toujours comment aborder certains sujets avec leurs enfants, **notamment au moment de l'adolescence**, ou comment répondre à leurs questions.

Le groupe de Parole Parents est un lieu de partage sur les soucis petits ou grands, liés à l'adoption ou non, et quel que soit l'âge des enfants. C'est aussi un temps de rencontre avec d'autres parents adoptants et un temps d'écoute des questions et des difficultés que chacun peut rencontrer avec ses enfants.

La confidentialité des échanges et le respect de chacun sont la règle.

Madame Berna-Brial, psychanalyste expérimentée, professionnelle rémunérée (720€ en 2019) accompagne les parents présents.

Ces temps sont précieux notamment pour les « **nouveaux parents** » **d'enfants qui arrivent dans leur famille déjà plus « grands** », pour les **parents célibataires qui élèvent seuls** le ou les enfants, pour les **parents d'adolescents**...

Le lieu sur Montpellier à la Maison pour Tous Chamson (depuis sept 2018), semble faciliter l'accès et la visibilité pour nos adhérents, qui sont venus en nombre (10-15 personnes) à chaque Groupe.

Les 6 réunions du groupe de parole en 2019 ont eu lieu les vendredis de 19 :30 à 23 :30 les : 25 jan, 29 mar, 17 mai, 28 juin, 11 oct, 7 dec.

Les Ateliers de préparation à la Parentalité Adoptive

Les Ateliers de préparation à la Parentalité Adoptive offrent un apport plus théorique sur des thèmes particuliers et proposent de partager autour de la parentalité adoptive, de mieux s'y préparer pour les postulants, et plus largement, c'est une source de réflexion aussi pour tous les parents.

Ils sont animés par Sylvie Alberto, psychopraticienne et mère par adoption, professionnelle rémunérée (1500€ en 2019). Ils ont lieu le samedi matin à la Maison pour Tous A. Chamson à Montpellier.

Aujourd'hui, de plus en plus d'enfants adoptés sont dits « à besoins spécifiques », par leur histoire, leur âge, leur dossier médical, ou parce qu'ils ont été adoptés en fratrie. Cela demande des attentions particulières. L'objectif des ateliers est de mieux préparer les futurs parents à l'accueil de chaque enfant, et à pouvoir ensuite répondre de façon appropriée à ses besoins en ayant plus et mieux conscience de ce qui se joue dans ce lien d'attachement.

Ces ateliers s'inscrivent dans une **perspective de prévention, afin de mieux appréhender la spécificité de la parentalité adoptive, enrichir la compétence parentale et soutenir les parents.**

Les 10 ateliers de 2019 se sont déroulés le samedi matin de 9h à 12h30 les : 19 jan, 16 fev, 16 mar, 13 avr, 11 mai, 15 juin, 6 juil, 5 oct, 9 nov, 14 dec.

Le nombre de présent à chaque séance était au minimum de 20 pour atteindre 40 personnes les 9 nov et 14 dec.

Les ateliers avaient pour thème :

- De l'enfant rêvé à l'enfant réel. La rencontre et la première année avec l'enfant
- L'héritage familial, le poids du passé. Qu'est ce qui est transmis à notre enfant
- L'accueil d'un enfant grand ou d'une fratrie -
- Témoignages et questions autour de la scolarité
- Adopter un enfant, adopter son histoire, comment en parler.
- Aimer et éduquer.
- Témoignages de parents, de bébé né sous le secret ou d'enfant plus grand
- Mythes et réalités de l'adoption
- Cheminer dans ses choix
- L'attachement réciproque. La théorie de l'attachement, les différents types d'attachement, comment va se créer le lien entre l'enfant adopté et son(ses) parent(s), quels obstacles peuvent survenir et comment y faire face ?

Formation aux principaux enjeux à la Parentalité Adoptive sous le prisme de la théorie de l'attachement

Dates : Samedi 28 et Dimanche 29 sept de 10h à 16h

Lieu : Maison Pour Tous André Chamson à Montpellier

Nombre de participants : 24 adultes (postulants)

Attestation de formation : 12 heures effectives de formation (hors pauses-repas) avec attestation de présence remise aux participants.

Financement : par contribution des familles

Le WE de formation a visé à développer chez les (futurs) parents une série de compétences spécifiques adaptées à toute parentalité en général, mais surtout plus spécialement aux particularités de la parentalité adoptive :

- Comprendre les besoins et décoder les réactions de l'enfant
- Se représenter l'impact de l'abandon et des aléas du vécu pré-adoptif de l'enfant sur ses réactions et son développement
- Prendre conscience de ses émotions pour être plus disponibles à celles de l'enfant
- Démystifier ses rêves et attentes et se décentrer de son propre vécu
- Penser, dialoguer avec son conjoint, avec des pairs et des professionnels
- Dédramatiser ses doutes et ses craintes et le besoin de se faire aider en cas de difficultés
- Acquérir quelques outils de base pour sécuriser l'enfant, le « parenter » et le structurer, parmi lesquels jouer avec son enfant, pourquoi et comment.

Les thèmes abordés sont :

- Quelques éléments actualisés de neurosciences affectives et sociales

- Les aléas du vécu pré-adoptif de l'enfant et leur impact sur son développement
- La construction du sentiment de sécurité de base et d'attachement - son importance dans la vie et le développement de la personne
- Les différents styles et défis d'attachement

L'animation a été faite par quatre professionnelles expérimentées : Anne Marie Crine et Mireille Donny de la Croix Rouge du Luxembourg, Mireya Hurtado ex OAA Colombie et Sylvie Alberto de EFA34, toutes spécialisées dans les différentes disciplines antérieurement citées et formées par EFA et/ou Johanne Lemieux.

Devant le succès rencontré, cette formation sera reconduite en 2020 sous un format plus léger d'une journée mais orientée d'une part vers les portulans et d'autre part vers les jeunes parents.

Enfants en Recherche de Famille (ERF)

ERF est un service proposé par EFA pour faciliter l'adoption des enfants dits « à particularité » (âges, histoire de vie, fratrie nombreuse, problèmes de santé...).

Il s'agit de mettre en lien les Conseils Départementaux ou les OAA qui cherchent des familles pour ces enfants, avec les postulants qui sont prêts à envisager un tel projet.

Il y a une correspondante commune ERF pour EFA30 et EFA34, qui reçoit les postulants intéressés des 2 départements. Elle est disponible pour aider à réfléchir, informer, conseiller et éventuellement accompagner les personnes motivées par ce projet très particulier.

Pour info, au niveau adoption, les 2 dernières adoptions accompagnées via ERF datent de 2011 (enfant porteur du VIH - ERF n'a plus été contacté pour ce profil d'enfant depuis) et de 2016 un enfant de 9.5 ans par un couple de femmes.

ERF a, au niveau national, une vingtaine de postulants inscrits sur son fichier. Et Sandrine Dekens, la référente nationale de EFA Fedé, est contactée par les CD pour une soixantaine de dossiers d'enfants par an environ.

Les postulants qui ont réellement des ouvertures en accord avec les recherches d'ERF sont rares. Mais le rôle de notre correspondante est aussi d'accompagner tous les postulants qui se posent des questions par rapport aux particularités, de les aider à définir leurs limites et de leur donner des pistes pour leur projet que ce soit via ERF ou via d'autres voies.

A savoir qu'ERF intervient dans une dizaine d'adoptions par an en France. La plupart des enfants pour lesquels ERF est sollicité sont des enfants petits avec des incertitudes de développement (SAF, grande prématurité, IMC, maladie génétique,...), ou des grands de plus de 8 ans avec des blessures psychoaffectives durables ou des enfants cumulant difficultés psychoaffectives et médicales.

Numéro téléphonique d'information

EFA34 dispose d'un numéro téléphonique d'information sur lequel les personnes peuvent poser toutes leurs interrogations concernant l'adoption et la parentalité. La personne référente d'EFA34, en charge du téléphone, écoute les demandes, puis oriente et conseille les personnes en s'appuyant sur les ressources départementales et nationales d'EFA : des demandes simples d'informations sur les procédures, des problèmes de santé de l'enfant qui arrive, des difficultés dans la parentalité, des problèmes d'intégration scolaire quand l'enfant arrive grand dans sa famille, ou des situations plus complexes d'ordre juridique qui demandent l'appui et les connaissances de la Fédération nationale...

Une soixantaine d'appel par an sont ainsi traités.

III. LES EVENEMENTS FESTIFS ET DE RENCONTRE

L'assemblée générale du 27 janvier 2019 (exercice 2018)

Date : dimanche 27 janvier 2019, 9h45

Lieu : Maison Pour Tous André Chamson à Montpellier

Nombre de participants : 75 adultes et 30 enfants (en augmentation par rapport à l'AG de janvier 2018)

Liste d'émargement : 48 familles adhérentes présentes (30 parents, 18 postulants) et 3 pouvoirs reçus, soit 51 familles sur 84 familles adhérentes de l'association.

Rapport d'activité et financier

Le rapport d'Activité et le rapport Financier ont été présentés et voté à l'unanimité.

Administrateurs et Bureau

Comme certains mandats d'administrateurs arrivaient à terme (notamment Véronique Pic Présidente et Christophe Astier Trésorier), de nouveaux administrateurs et membres associés ont été élus.

Un bureau a été élu dans la foulée : Estelle Allais a conservé son statut de secrétaire ; Nicolas Pauli a été choisi pour Trésorier ; en l'absence de candidat à la présidence, Estelle Allais et Nicolas Pauli assurent ensemble une co-présidence.

Conférence

La conférence de Danielle Housset, avec pour thème la « Filiation - Hérité, Héritage, Transmission », a été très appréciée.

Danielle Housset a été présidente d'EFA (au niveau national) de 1993 à 2002. Elle a siégé au Conseil Supérieur de l'Adoption (CSA) et au Conseil National d'Accès aux Origines Personnes (CNAOP).

Qu'ils soient bébés ou adolescents, les enfants adoptés arrivent toujours dans leur nouvelle famille avec leur propre héritage, mêlant intimement patrimoine génétique et apports de vécus.

Comment, les hommes et les femmes qui deviendront leurs parents par l'adoption vont-ils leur permettre de s'inscrire dans leur propre généalogie afin de se développer harmonieusement et se sentir à leur place dans la société ?

Autour de l'AG

Une boîte à idées a été proposée puis relevée avec des propositions et améliorations intéressantes.

Un stand « librairie » proposait des livres sur l'adoption, la parentalité et l'éducation, ainsi que des livres jeunesse (en collaboration avec la librairie Sauramps de Montpellier) avec un vaste choix.

Un buffet partagé a suivi l'AG.

La journée des enfants

Date : dimanche 19 mai 2019

Lieu : Parc « les P'tits Bouts » à Aigues-Mortes.

Nombre de participants : 14 adultes et 12 enfants (1 à 12 ans), correspondant à 1 couple de postulants, 6 couples et 2 célibataires avec 1 ou 2 enfants adoptés.

EFA34 n'a contribué qu'au travers de ses bénévoles ; chaque famille ayant payé l'entrée au parc individuellement (mais avec un tarif groupe)

Le pique-nique

Le pique-nique traditionnellement prévu le dernier dimanche du mois de juin a dû être repoussé en raison de la canicule.

Date : dimanche 8 septembre 2019

Lieu : parc de Font-Colombe, Montpellier.

Nombre de participants : 33 adultes, 21 enfants (en augmentation par rapport au pique nique de 2018).

Le pique-nique est toujours un moment de convivialité apprécié, qui regroupe les adhérents postulants et les adhérents parents, qui permet de soutenir l'attente des postulants, d'échanger sur les démarches en cours, et de partager les nouvelles des futurs enfants et enfants.

Cette année, de nombreux bébés, nés sous le secret, étaient présents.

Participation à la Foire des Associations de Montpellier

Date : dimanche 15 septembre 2019

Lieu : foire des associations de Montpellier.

Présence d'EFA 34 sur le stand de l'UDAF, avec d'autres associations. 5 administrateurs se sont relayés toute la journée pour faire connaître EFA et échanger avec l'UDAF et d'autres associations familiales.

L'après-midi Bowling

Date : dimanche 24 novembre 2019

Lieu : Bowling de Pré d'Arènes, à Montpellier

Participants : 28 personnes (sur inscription via googleform).

15 adultes, parents solo et couples et postulants, et 13 enfants, de 3 ans à 13 ans.

En faisant écho au succès de 2018, mais dans un bowling plus accueillant, EFA34 a proposé encore cette année cette activité d'intérieur dans une période traditionnellement creuse en rencontres (dernier trimestre de l'année).

Les places du Jumping International de Montpellier

Date : 6-9 mars 2019

Lieu : Parc des expositions, à Montpellier

Participants : 10 personnes (sur inscription via googleform).

Une famille adoptante (Famille Magoust) a remis gracieusement à EFA34 10 places pour accéder au Jumping International de Montpellier entre les 6 et 9 mars 2019. Ces 10 places ont fait autant d'heureux ...

IV. LES PROJETS 2020

L'année 2019 a été riche d'évènements, de contribution et de prise de position dans le monde de l'accompagnement de l'enfance en difficulté. Ces actions ont indéniablement renforcé la reconnaissance de notre association.

Forts de l'engagement de nos bénévoles et de l'augmentation du nombre de nos adhérents, notre projet pour 2020 est tout aussi ambitieux.

L'activité centrale d'EFA34, à savoir l'accompagnement à et vers la parentalité, se poursuit, en essayant de coller au plus près des préoccupations des parents et futurs parents et du contexte de l'adoption et de la protection de l'enfance.

EFA accompagne traditionnellement en début de parcours et au moment de l'arrivée de l'enfant, mais également, lorsque les enfants grandissent et que d'autres problématiques liées à l'adolescence et à l'adoption peuvent apparaître (interrogations sur les origines, recherches de limites, mise en cause du cadre familial, etc..).

C'est dans ce sens que nous souhaitons travailler et prolonger avec une offre aux parents adoptifs de grands enfants et aux adolescents eux-mêmes.

Poursuivre toutes les actions engagées

Cette volonté se retrouve dans nos différentes actions prévues pour 2020. Ce ne sont pas moins de 60 demi-journées où EFA sera présent ou encore organisateur d'actions à destinations de ses adhérents.

1. Dans le partenariat institutionnel et professionnel local :
 - Poursuivre la présence d'EFA34 à la commission sociale du Conseil d'Administration de la CAF (6 réunions/an)
 - Poursuivre la contribution d'EFA 34 au Réseau Ville Hôpital Adoption (5-6 réunions/an)
 - Renforcer l'intégration d'EFA 34 dans le réseau parentalité 34 (2 réunions/an)
 - Maintenir la contribution à la réunion d'information mensuelle du Conseil Départemental 34 et mieux valoriser les actions que nous mettons en place (10 réunions/an)
 - Mieux diffuser l'information sur le dispositif national Enfance en Recherche de Famille (ERF), en faisant intervenir la représentante basée à Nîmes. (1-2 réunions/an)

2. Dans nos activités régulières d'accompagnement des parents et futurs parents
 - Poursuivre les Points Rencontre Postulants sur l'ensemble du territoire, à Montpellier et à Béziers (10 réunions/an à Montpellier ; 6 réunions/an à Béziers)
 - Poursuivre l'attractivité des écoutes du Groupes de Parole Parents en maintenant l'intervention d'une professionnelle (6 réunions/an).
 - Poursuivre et accroître les Ateliers à la Parentalité Adoptive, en élargissant les thèmes abordés en maintenant l'intervention d'une professionnelle (10 réunions/an) ; cette action fera l'objet d'une demande de financement auprès du REAAP
 - Poursuivre la ligne d'écoute téléphonique.

Renforcer l'accompagnement orienté « ado » - Création d'un groupe spécifique « ado » à l'étude

Le regain d'intérêt pour le Groupe de Parole Parent a montré une attente de plus en plus grande autour des problématiques relatives aux adolescents adoptés. La mise en place d'un groupe d'enfants « ado » va être étudiée, notamment au travers d'un questionnaire direct de nos adhérents.

Les opportunités de contribution d'adoptés majeurs, au travers de leur témoignage (association Voix des Adoptés-VDA ou AD d'Entraide des Pupilles et Anciens Pupilles de l'Etat-ADEPAPE, ou encore de fédérer autour de projets tels que « Et si on créait un jeu Vidéo » ou encore « et si on écrivait du Rap » voire « activité escalade » seront évoquées...

Les modalités de mise en œuvre devront être adaptées aux réponses faites au questionnaire, même si l'intention est de laisser librement les « ado » se réunir, tout en assurant la présence d'un accompagnement adulte discret.

Il sera évalué sur cet exercice 2020, notamment autour de la question de l'intervention d'un second thérapeute.

Les journées « Origine » présentées ci-dessous contribuent bien évidemment à l'accompagnement orienté « ado » puisque cette problématique est le plus souvent rencontrée par les familles au moment de l'adolescence des enfants adoptés.

Organiser des journées « Origines » pour les familles et le CD34

- Pour les familles

L'idée est de réunir les parents adoptifs pour réfléchir et échanger sur les questions liées à l'histoire de son enfant, ses questionnements, ses recherches éventuelles, mais aussi le manque d'intérêt qu'il peut sembler porter à ses questions.

Comment les parents se positionnent-ils? Comment être réceptif, à l'écoute, sans aller au-delà des attentes de son enfant, qui évoluent en fonction des étapes de son développement? Comment gérer les intrusions possibles par le biais des réseaux sociaux?

Il n'est jamais trop tôt pour s'intéresser à la question des origines dans le cadre de l'adoption.

Au programme: repas pris en commun, diffusion d'un film, présentation d'éléments informatifs, temps d'échanges, ateliers autour de situations fictives, restitution

Animation par une professionnelle et une responsable EFA.

- Pour les professionnels de la protection de l'enfance du Conseil Départemental 34

En « association » avec cet évènement, EFA 34 proposera à la Direction Enfance Famille du CD34 une offre de « journée d'étude » à organiser conjointement et à destination des professionnels de l'enfance délaissée du Conseil départemental 34. Les intervenants seront la professionnelle invitée, Janice Peyré (membre du CNAOP) et Sylvie Alberto (psychothérapeute et Référente Accompagnement à la Parentalité EFA34)

Organiser deux journées de formation aux principaux enjeux de la parentalité adoptive sous le prisme de la théorie de l'attachement

En continuité de la réussite du week end de sensibilisation aux principaux enjeux de la parentalité adoptive sous le prisme de la théorie de l'attachement réalisée en septembre 2019, 2 journées seront organisées : l'une s'adressera aux postulants ou futurs parents adoptifs, qui sont invités à y participer en couple, et l'autre sera adressé aux jeunes parents.

Comme le WE de sept 2019, ces journées viseront à développer chez les (futurs) parents une série de compétences spécifiques adaptées à toute parentalité en général, mais surtout plus spécialement aux particularités de la parentalité adoptive. Les thèmes abordés touchent notamment aux domaines actualisés des neurosciences affectives et sociales, des aléas du vécu pré-adoptif de l'enfant, de la construction du sentiment d'attachement, aux principaux rôles parentaux et outils de base fondamentaux pour les exercer...

L'animation serait réalisée par les mêmes professionnelles expérimentées (psychologues, psychomotriciennes) spécialisées, notamment avec l'implication de Sylvie Alberto, notre Référente Accompagnement à la Parentalité EFA34.

L'organisation matérielle et financière reprendra de façon plus efficace ce qui a été expérimenté en 2019 ; une contribution sera demandée aux familles ; la demande de subvention sera réalisée en 2020 et 2021 auprès du CD34 et du REAAP. L'identification des dates favorables est à réaliser.

Passer doucement à « Hello Asso » pour être prêt en 2021

Juste abordée en 2019, la gestion des adhésions passera doucement sur l'exercice 2020 via la plateforme « Hello Asso ». La fédération a identifié quelques référents des autres associations départementales qui pourront aider le trésorier à mettre en place cette nouvelle modalité, qui permettra de simplifier de nombreuses tâches de gestions, y compris celle d'inscriptions aux activités.

-----*****-----